LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard, rue Pavillon, 31 et dans nos bureaux;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

ABONNEMENTS :

	3 mois	6 mois	1 an
B.-du-Rh. et départements limitrophes.	8 fr.	15 fr.	28 fr.
France et Colonies..	9 fr.	17 fr.	32 fr.
Etranger.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Mercredi 18 Septembre 1918
RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. : Direction 2-90. - Rédaction 2-72 39-50
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse
43e ANNEE — 10 cent. — N° 15.200

Le Scénario

Il y a la manière autrichienne et il y a la manière allemande. Celle-ci est plus cynique et plus brutale tandis que celle-là est plus sournoise. Au moment même où le Cabinet de Vienne lançait la note que nous commentions hier, le grand état-major boche envoyait des escadrilles de gothas sur Paris et les journaux sont unanimes à constater que rarement on vit un raid aérien si acharné. Cette opération militaire un peu rude tendait sans doute à appuyer la démarche diplomatique plutôt embarrassée dont le chancelier Hertling et l'amiral von Hintze avaient soufflé l'idée au comte Burian.

L'Autriche-Hongrie nous dit en douceur : « Cette guerre dure depuis plus de quatre ans et elle est décidément bien horrible. Ne trouvez-vous pas qu'il est temps d'y mettre un terme ? Si nous causions ? » Et dans le même moment, les aviateurs-assassins boches fondent sur Paris pour tenter d'y perpétrer quelques nouveaux crimes. Par l'organe de ces ignobles émissaires, l'Allemagne nous hurle : « Si vous ne prêtez pas l'oreille à l'invite qui vous est faite, gare à vous ! » Le scénario, on le voit, est bien réglé et chacun des deux acteurs — qui sont aussi les deux complices — y joue fidèlement son rôle.

Pareils aux bandits de grand chemin qui arrêtaient jadis les voyageurs l'escopette au poing et leur criaient : « La bourse ou la vie ! », les Boches prétendent nous mettre dans cette alternative : ou bien céder à leurs suggestions de paix, ou bien être foudroyés par le tonnerre que l'orgueilleuse Germania tient dans ses mains. Dans le décor du scénario dont nous parlions tout à l'heure, le fracas des bombes jetées sur Paris joue aussi son rôle. Il est évident que l'on en a escompté, à Berlin, les effets de terreur. Car les Boches qui ont inauguré la guerre par le terrorisme seraient bien aises de la terminer par le terrorisme, les autres moyens mis en action ayant fait fiasco. Le procédé est tout à fait dans leur emploi. Et c'est pour cela qu'ils s'y tiennent, laissant à leurs comparses de Vienne le soin d'élever vers les cieux des supplications éperdues en qualité d'apôtres de la paix.

De là ce mauvais mélodrame où le Malamore allemand vient à la rescousse du Tartufe austro-hongrois. Mais la pièce est en vérité d'une conception trop stupide et d'une trame trop grossière. On peut dire qu'elle est déjà tombée sous les sifflets des spectateurs.

CAMILLE FERDY.

Les Obsèques de M. Abel Ferry

Paris, 17 Septembre.

Le corps de M. Abel Ferry, député, mort au front des blessures qu'il y avait reçues, sera ramené à Paris dans la soirée. Les obsèques auront lieu jeudi ou vendredi.

LE NOUVEL EMPRUNT NATIONAL

Paris, 17 Septembre.

Voici les principaux articles du dispositif de l'Emprunt :

L'ARTICLE PREMIER autorise le ministre à émettre des rentes perpétuelles 4 % exemptes d'impôt. A partir du 1er janvier 1944, elles pourront être remboursées en totalité ou par séries.

L'ART. 2 dit que le taux d'émission, la date de mises en souscription, etc, etc, seront fixés par décret.

ART. 3. — Sont admis en libération des souscriptions : 1° les bons de la Défense nationale, les obligations de la Défense nationale et les titres de rente 3 1/2 % amortissables, conformément aux lois et décrets en vigueur. La valeur de reprise des bons et obligations de la Défense nationale souscrits antérieurement au 15 septembre 1918, sera augmentée de 0,50 % pour les obligations et pour les bons à 6 mois et un an, de 0.25 % pour les bons à un mois et trois mois; 2° les bons du trésor; 3° les arrérages des emprunts de la Défense nationale à échoir les 16 novembre et 16 décembre 1918; 4° à concurrence de la moitié du maximum du montant total de chaque souscription, les arrérages des emprunts émis ou garantis par l'Etat russe échus ou à échoir pendant l'année 1918 et afférentes à des titres se négociant à Paris et possédés en France par des Français.

ART. 4. — A partir de la promulgation du décret prévu à l'article 2 ci-dessus et jusqu'à la clôture des opérations de souscription, il sera interdit d'acheter à un prix inférieur à celui qui sera fixé par le dit décret, les coupons des emprunts émis ou garantis par l'Etat russe. L'annulation de toute vente qui aurait été conclue dans ces conditions pourra être poursuivie et le prix rejeté nonobstant toute convention contraire. En outre, l'acheteur sera passible d'une amende qui sera égale à la valeur de reprise des dits arrérages sans que pour chaque opération d'achat, l'amende puisse être inférieure à 50 francs en principal.

ART. 5. — Seront exemptés du droit de timbre spécial des quittances ainsi que de la taxe sur les paiements, les quittances, reçus ou décharges de sommes ou de titres exclusivement relatifs aux opérations d'émission de l'emprunt.

ART. 6. — Les titres de rente à émettre, en vertu de la présente loi, seront acceptés en paiement de la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre. Ces titres seront décomptés suivant le cours moyen, officiellement coté à la bourse de Paris, la veille du jour où ils seront présentés en paiement, sans que ce cours puisse être inférieur à 87,50 pour les rentes 5 % et pour les rentes 4 % au taux d'émission, fixé par décret. Les rentes correspondant aux titres remis en paiement seront annulées au grand livre de la dette publique.

Un décret fixera les conditions d'application du présent article et notamment le mode de calcul des intérêts en cours.

ART. 7. — En aucun cas, les rentes 4 % émises en vertu, tant de la présente loi que de celle du 26 octobre 1917, ne pourront être achetées au moyen du fonds spécial créé par l'article 5 de la dite loi, à un prix supérieur au taux d'émission, ce taux étant augmenté des intérêts courus dans le trimestre.

Propos de Guerre

On a bien raison de prétendre que les gens qui n'ont rien à dire parlent beaucoup.

Quand on a lu les 350 lignes de la note autrichienne, on a l'impression de n'avoir rien lu. Quel verbiage ! Que de mots inutiles ! Quel style !

Passe encore pour le style : les traducteurs ne sont pas toujours des puristes, et il a fallu aller vite. Mais que c'est long, bon Dieu, que c'est long !

Si les meilleures plaisanteries sont les plus courtes, la note autrichienne est une mauvaise plaisanterie.

Pour nous faire part de ses intentions, l'Autriche n'avait qu'à nous envoyer un papier ainsi conçu :

« Le gouvernement impérial et royal, convaincu par les récents événements militaires, que la victoire n'est plus possible pour ses armées et désirant mettre un terme immédiat aux hostilités, demande à entrer en conversation avec les gouvernements de l'Entente sur les bases précédemment indiquées par eux ».

Cela faisait huit ou dix lignes en tout et en disait beaucoup plus que l'interminable « papier » en question ; cela eut surtout prouvé un peu plus de franchise de la part de l'auteur.

Car enfin, de deux choses l'une : ou l'Autriche en a vraiment « marre » et veut la paix, ou elle ne la veut pas. Si elle la veut, fallait qu'elle le dise plus nettement. Si elle ne la veut pas, à quoi bon ce phébus ?

Un juge d'instruction disait un jour :

— Quand un inculpé parle trop, c'est neuf fois sur dix qu'il est coupable.

La vérité est, en effet, rarement éloquente.

Je parie bien que si l'on chargeait le président Wilson, M. Lloyd George et M. Clemenceau de rédiger une note sur la paix, elle serait courte.

ANDRE NEGIS

LA GUERRE SOUS-MARINE

Un Paquebot anglais torpillé

Cent cinquante quatre victimes

Londres, 17 Septembre.

Le paquebot *Galway-Castle*, ayant à bord près de mille personnes, a été torpillé ; trente-quatre matelots et cent vingt passagers manquent. Des centaines de survivants ont été débarqués par des canots de sauvetage. La mer est houleuse. Le ministre sud-africain, M. Burton, est parmi les passagers sauvés.

Londres, 17 Septembre.

Quelques centaines de survivants du *Galway-Castle* sont arrivés. Des scènes déchirantes se sont produites à leur débarquement. Ici, des petits enfants dont quelques-uns pouvaient à peine marcher, pleuraient, réclamant leurs parents qui n'étaient pas là.

Là, des parents appelaient leurs enfants, des femmes cherchaient vainement leurs maris.

On croit que, dans certains cas, des familles entières ont disparu dans ce dernier acte de la barbarie allemande. Parmi six cadavres débarqués, trois sont ceux d'enfants.

La torpille atteignit le navire qui se plia déchiré jusqu'au pont supérieur et menaçant de se briser en deux à tout moment. Un canot fut jeté, par une forte vague, contre les ailerons de l'hélice en mouvement et fut mis en pièces. Un autre canot faillit subir le même sort.

Les survivants disent que parmi les corps qui flottaient un d'eux était celui d'une femme tenant ses deux enfants dans ses bras. Les passagers étaient au nombre de 749, la plupart des femmes et des enfants.

1.508e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 17 Septembre.

Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :

Au nord de l'Aisne, activité des deux artilleries.

En Champagne, nous avons exécuté un coup de main et fait des prisonniers à l'ouest de Maisons-de-Champagne.

Entre Saint-Hilaire-le-Grand et le mont Sans-Nom, ainsi qu'au nord de Reims, nous avons repoussé plusieurs coups de main ennemis.

Rien à signaler ailleurs.

LA GUERRE

Les Américains avancent sur la rive gauche de la Moselle

L'armée du général Mangin avance vers le Chemin-des-Dames

Paris, 17 Septembre.

Les ministres réunis ce matin en Conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré, se sont entretenus de la situation militaire et diplomatique.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 17 Septembre.

Le front d'Occident présente quatre foyers principaux d'activité : l'un est Cambrai, pilier de la défense ennemie dans le Nord. S'il tombait, l'édifice s'écroulerait. Avançant pas à pas, notamment dans la région d'Havrincourt, les Britanniques le sapent à la base.

Second foyer : Saint-Quentin, où nous reprenons l'une après l'autre nos lignes de 1917. De là, nous enserrons étroitement la ville.

Plus au Sud, troisième foyer : le chemin des Dames. Le communiqué allemand en dit : « De nouvelles attaques de l'ennemi entre l'Ailette et l'Aisne ont échoué dans leur ensemble », mais comme par un fait exprès, elles ont toutes réussi dans le détail, de sorte qu'après bien d'autres prises nous avons enlevé Vauxaillon, après Vauxaillon, le mont des Singes ; après le mont des Singes, Sancy, puis Vailly et que la marche de l'armée Mangin s'accentue, malgré les efforts faits pour l'arrêter et qui se mesurent au nombre des cadavres laissés par l'adversaire sur le terrain.

Cela n'est pas sans inspirer de cruelles inquiétudes aux critiques militaires allemands. Ils en sont à se demander si Ludendorff ne se verra pas contraint d'évacuer le chemin des Dames, le massif de Saint-Gobain et La Fère, comme un simple saillant de Saint-Mihiel.

Quatrième foyer : le secteur américain. Rien à signaler dans la région, entre Pont-à-Mousson et les côtes de Meuse, ce qui ne veut pas dire qu'on n'y travaille pas et qu'on ne fasse rien ailleurs, car le secteur américain ne s'enferme pas dans de si étroites limites. Les canons à longue portée des forts de Metz lui envoient des obus.

Pour ôter à l'ennemi toute idée de tirer des renforts de Macédoine, les troupes du général Franchet d'Espérey y ont attaqué les Bulgares, entre Monastir et le Vardar, et les ont battus. Voilà une complication dont les Centraux se seraient bien passés.

MARIUS RICHARD

SUR NOTRE FRONT

L'Offensive des Alliés

Communiqué officiel anglais

17 Septembre (après-midi).

Hier, nos troupes ont progressé dans la direction de Verguier, au nord-ouest de Saint-Quentin.

Au cours de la journée d'hier et pendant la nuit, nous avons amélioré nos positions au nord-ouest d'Hulluch et au nord-est de Neuve-Chapelle.

L'armée Mangin atteint la Malmaison

Paris, 17 Septembre.

Entre l'Aisne et l'Ailette, l'armée Mangin continue ses progrès incessants et glorieux. Encore deux et trois kilomètres et nos têtes de colonnes seront à la Malmaison, clef du chemin des Dames.

Nos avions bombardent l'arrière-front ennemi

Paris, 17 Septembre.
(Officiel).

Dans la journée du 15 septembre, notre aviation, favorisée par le beau temps, s'est montrée extrêmement active. Nos équipages, appliquant leurs efforts à gêner le travail d'observation de l'ennemi, ont obtenu des résultats remarquables, en dépit des puissants moyens de protection mis en œuvre pour défendre les drachens.

Seize ballons captifs ont été incendiés. En outre, de nombreux combats ont été livrés, au cours desquels douze avions allemands ont été abattus.

Notre aviation de bombardement a effectué pendant la nuit du 15 au 16 des expéditions sur les voies de communication, les gares et cantonnements de l'arrière-front ennemi. Les gares de Laon, Amagne, Marle, Longuyon, Dommary, Baroncourt, Conflans, copieusement arrosées de projectiles, ont subi d'importants dégâts. Des incendies et des explosions ont pu être constatés, notamment à Marle et à Longuyon. Au total, quarante-six tonnes de projectiles ont été ainsi utilisées.

Les avions anglais bombardent les aérodromes ennemis

Londres, 17 Septembre.

Communiqué de l'Aéronautique :

Au cours d'attaques violentes exécutées sur le front de bataille, dans la nuit du 15 septembre, contre quatre aérodromes ennemis, de bons résultats ont été obtenus. Quatre incendies ont été allumés, trois appareils sur le terrain ont été détruits, deux hangars ont été complètement démolis et plusieurs autres ont reçu des coups directs. Un convoi ennemi a été touché quatre fois.

Les voies ferrées de Metz-Sablons ont été bombardées à nouveau et un incendie a été allumé. Les bifurcations de Mayence, les docks et les voies de garage de Carlsruhe ont été attaqués avec de très bons résultats qui ont été observés sur ces buts.

A Carlsruhe, où trois tonnes et demie de projectiles ont été lancées, 17 coups directs ont été obtenus. Trois cent cinquante bombes d'un poids total de seize tonnes et demie ont été lancées au cours de la nuit. Tous nos appareils sont rentrés.

L'ATTAQUE AMÉRICAINE EN LORRAINE

Les Américains ont avancé de 27 kilomètres

Paris, 17 Septembre.

Les journaux attirent l'attention sur les ailes du front de bataille franco-américain. L'*Heure* dit :

A l'aile gauche, l'occupation de Fresnes-en-Woevre, point de jonction des Américains, de l'armée d'opération et des Français qui n'ont pas encore donné, est significative.

A l'aile droite, les mouvements et probablement l'avance continue des troupes a déterminé l'entrée en action des forts de Metz. Les Américains ont continué leurs progrès le long de la rive gauche de la Moselle, dont l'entrée en Alsace n'est pas très éloignée de notre ligne actuelle.

Il se confirme que sur certains points les Américains ont avancé sur une profondeur de 27 kilomètres.

Les Allemands en retraite ont atteint des points à moins de 15 kilomètres de Conflans. Les patrouilles américaines se sont avancées en différents points et sont près de Pagny et de Bugneville.

Sur le champ de bataille

Paris, 17 Septembre.

M. Herbert Bailey, correspondant du Daily Mail *auprès des armées américaines, télégraphie le 16 septembre :*

Les Américains ont continué à avancer le long de la rive gauche de la Moselle. D'un poste d'observation qui commande une vue merveilleuse de tout le pays, nous pouvions, hier après-midi, suivre une partie des opérations. De petits groupes de deux ou trois hommes allaient en avant en reconnaissance, des groupes plus forts suivaient, les uns marchaient en formation ouverte, d'autres en file indienne.

Quelques tirailleurs allemands que l'on pouvait voir sur une grande colline bordant la rivière, opposèrent quelque résistance, puis se retirèrent. Un moment se passa avant que les mitrailleuses allemandes ne remplissent la vallée de leur bruit menaçant.

Le pays, tout autour de ce point, s'est trouvé, pendant quatre ans, à trois kilomètres des lignes du front, mais il a, en grande partie, échappé au dommage et à la destruction. Des parties entières de villages sont intactes et la vie des paysans qui s'y trouvaient, s'est passée aussi paisiblement que si la guerre s'était passée à cent kilomètres et non à une portée de fusil.

D'un petit village aux toitures rouges, une saucisse boche s'élevait et risquait le sort qui s'était déjà abattu sur deux ballons cet après-midi là. Des obus tombaient dans un village, soulevant des nuages de fumée. Un aéroplane qui s'était abattu avait mis le feu à l'herbe et la fumée s'étendait jusqu'au delà de la Moselle. Des maisons du village de Vandières brûlaient et la route qui de là conduit à Pagny-sur-Moselle, se noyait dans la fumée des obus qui éclataient.

Pagny lui-même, avec ses hautes cheminées d'usines et ses voies de chemin de fer qui se trouvent en face des Américains, était facilement visible.

Au cours des récents combats, un état-major de division et la plupart des hommes de la même division furent capturés et les prisonniers déclarent que la 31e division allemande a perdu presque toute son artillerie qui est tombée entre les mains des Américains. Toute une installation de vues cinématographiques se trouvait parmi le butin.

L'OFFENSIVE DE PAIX

La note de l'Autriche remise au gouvernement anglais

Londres, 17 Septembre.

La note austro-hongroise qui avait paru dans les journaux d'hier matin, a été apportée aujourd'hui au Foreign Office par le ministre de Suède, qui représente les intérêts austro-hongrois en Grande-Bretagne.

Suivant le précédent ainsi créé, c'est au gouvernement suisse qu'incombera la mission de transmettre la note du comte Burian au gouvernement français.

Le gouvernement des Etats-Unis rejette la proposition autrichienne

Washington, 17 Septembre.

Le président Wilson a autorisé M. Lansing, secrétaire d'Etat, à déclarer que le gouvernement américain rejettera définitivement la proposition autrichienne.

Washington, 17 Septembre.

Le secrétaire d'Etat publie la déclaration suivante :

Je suis autorisé par le président à déclarer ce que sera la réponse du gouvernement à la note austro-hongroise, proposant une conférence non officielle des belligérants. Le gouvernement des Etats-Unis sent qu'il n'y a qu'une réponse qu'il peut faire à la proposition du gouvernement impérial austro-hongrois. Il a déclaré à plusieurs reprises et avec une franchise absolue les conditions auxquelles les Etats-Unis prendraient la paix en considération. Ils ne peuvent retenir et ils ne retiendront aucune proposition de conférence sur une question au sujet de laquelle ils ont pris position et ont fait connaître leurs buts d'une façon aussi claire.

L'objet véritable de la note autrichienne

New-York, 17 Septembre.

Le correspondant de l'Associated Press dit que la note de l'Autriche n'avait pas encore été reçue à Washington à 16 heures, le 16. On pense, dans les milieux officiels, que le principal but désiré est de convaincre les peuples allemand et autrichien que leurs gouvernements désirent réellement la paix, attitude qui est rendue nécessaire par l'état d'esprit très dangereux et rebelle qui règne en Allemagne et particulièrement en Autriche.

SUR LE FRONT ITALIEN

L'Italie va-t-elle prendre l'offensive ?

Paris, 17 Septembre.

Des journaux affirment que les Italiens se préparent à attaquer les Autrichiens sur un large front.

La Guerre aérienne

Calais et Dunkerque bombardés

Calais, 17 Septembre *(Officiel).*

La nuit dernière, six à huit avions ennemis ont bombardé Calais. L'alerte a été donnée vers 10 h. 55 et les canons de la D. C. A. ont ouvert un feu nourri qui dura environ une heure. Des bombes ont été jetées. On signale des dégâts matériels.

L'alerte a prix fin à minuit 30.

D'autres part, de 21 h. 20 à 0 h. 30 la ville de Dunkerque a été également bombardée. On ne signale pas de victimes, seulement quelques dégâts matériels.

LES RAIDS AÉRIENS SUR PARIS

Six morts — Quinze blessés

Paris, 17 Septembre.

Les journaux donnent des détails sur le raid aérien d'hier. Selon le *Matin*, on compte six morts et une quinzaine de blessés, dont des malades d'un sanatorium, une femme, mère de six enfants, tuée et leur père très grièvement blessé.

Pour les dégâts, le *Petit Journal* précise que deux torpilles atteignirent un grand magasin, allumant un incendie vite éteint. Le magasin put ouvrir dans l'après-midi.

Plusieurs immeubles ont été plus ou moins démolis.

On cite, comme toujours, des hasards curieux qui sauvèrent ceux-ci ou perdirent d'autres. Ici logeait un gardien de la paix qui ne voulait jamais descendre à la cave. Il était de service, cette nuit-là. Justement une bombe détruisit tout chez lui, mais sa famille, abritée à la cave, était sauvée.

Ailleurs, un aviateur rentonte dans sa chambre et est coupé en deux par une torpille qui n'a même pas éclaté. Un mutilé est resté dans son lit, tout est brisé chez lui, lui-même est indemne. Deux militaires ont été également atteints.

Un maréchal des logis, nommé Villet, a été tué. Un sergent, nommé Lemaître, a été blessé. Dans la banlieue, une dame Bouchon, atteinte très grièvement, est décédée peu après, tandis que son mari a eu le bras emporté.

Il semble aussi que les dégâts y ont été plus importants que dans Paris. Dans une grande commune du Sud-Est, plusieurs pavillons ont été démolis. Ailleurs, des immeubles ont été en partie détruits. Sur un autre point, un vaste incendie s'est déclaré qui, très énergiquement combattu par nos pompiers, a été rapidement circonscrit. Une bombe est également tombée sur une péniche qui a été coulée. Les mariniers qui se trouvaient à bord ont été sauvés.

Le *Petit Journal* écrit que les deux aviateurs montant le second gotha, abattu en forêt de Compiègne, se seraient enfuis à travers bois dans la direction de Chantilly. Les gendarme sont à leurs trousses.

La Journée Parlementaire

SÉNAT

Paris, 17 Septembre.

La séance est ouverte à 3 h. 20.

Discours de M. Dubost

M. Antonin Dubost, qui préside, prononce l'allocution de rentrée. Il envoie vers nos soldats, vers nos alliés, un salut ému et glorifie leurs dernières victoires. Il espère que les gouvernements auront la fermeté d'esprit indispensable pour déjouer les ruses par lesquelles l'Allemagne cherche, des aujourd'hui, à éviter le juste châtiment qu'elle mérite.

DISCOURS DE M. CLEMENCEAU

M. Clemenceau monte à la tribune et prononce le discours suivant :

Messieurs,

Après les présidents des deux assemblées, le gouvernement réclame, à son tour, l'honneur d'exprimer, dans la mesure où les mots peuvent le faire, l'immense gratitude des peuples dignes de ce nom envers les merveilleux soldats de l'Entente, par qui les peuples de la terre vont, enfin, se trouver libérés des angoisses dans la suprême tourmente des lames de fond de la barbarie. Pendant un demi-siècle, la France pacifique eut à subir d'indignes blessures de la part d'un ennemi qui ne nous pardonnait pas d'avoir sauvé du naufrage la conscience du droit, les revendications imprescriptibles de l'indépendance dans la liberté.

Pas un jour sans une menace de guerre, sans quelque savante brutalité de tyrannie. Le gantelet de fer ! la poudre sèche ! l'épée aiguisée ! furent les thèmes de la paix germanique. (Très bien ! Très bien !). Nous avons vécu des heures affreusement lentes parmi les pires outrages et les avances encore plus humiliantes d'une basse hypocrisie nous proposant l'acceptation du joug volontaire qui seul devait nous soustraire au cataclysme universel.

Le moment est venu enfin où le prétendu maître du monde prit la résolution d'en finir avec la tranquille fierté des peuples qui osaient refuser de servir, éternelle reprise du dominateur, conciliant de l'avilissement de son troupeau à l'impuissance des révoltes de noblesse chez les peuples indépendants. (Applaudissements). Et, sans cause avouable, sans l'apparence d'un prétexte, l'agresseur traditionnel se jeta sur notre territoire pour reprendre le cours des grandes déprédations. Nos soldats partirent pour le sacrifice total que demandait le salut du foyer ; ce qu'ils furent, ce qu'ils sont, ce qu'ils ont fait, l'Histoire le dira. Nous le savions, nous, par avance, mais c'est depuis hier seulement que l'Allemagne effarée commence à comprendre quels hommes se sont dressés devant elle. (Vifs applaudissements).

Imbécilement elle avait cru que la victoire annihilait tout. Nos campagnes dévastées, nos villes, nos villages effondrés par la mine, par l'incendie, par les pillages méthodiques, les sévices raffinés, toutes les violences du passé revivant pour les hideuses joies de la brute avinée, hommes, femmes, enfants emmenés en esclavage, voilà ce que le monde a vu, voilà ce qu'il n'oubliera pas. (Vifs applaudissements.).

Eh bien, non, il n'y aurait pas eu de victoire pour amnistier tant de crimes, et puis la victoire annoncée n'est pas venue et le plus terrible compte de peuple à peuple s'est ouvert ; il sera payé (vifs applaudissements), car après quatre ans d'une gloire ingrate voici qu'un renversement de fortune inattendu — non pour nous — amène le grand recul des armées du kaiser devant les peuples de conscience affranchie.

Oui, le jour annoncé depuis plus d'un siècle par notre hymne national est vraiment arrivé. Les fils sont en train d'achever l'œuvre immense commencée par les pères.

La France n'est plus seule à justifier les armes suivant la parole de notre grand penseur. C'est tous les peuples frères qui vont achever la suprême victoire de la plus haute humanité. (Vifs applaudissements). Qui donc pourrait rêver d'avoir vécu une plus belle histoire de l'homme pour une plus belle destinée. (Applaudissements). Civils et soldats, gouvernements et assemblées de l'Entente, tous furent au devoir. Ils y resteront jusqu'au devoir accompli. Tous dignes de la victoire parce qu'ils sauront l'honorer.

Et cependant, dans cette enceinte où siègent les Anciens de la République, nous nous manquerions à nous-mêmes si nous oublions que la plus pure gloire revient à ces magnifiques poilus qui verront confirmer par l'histoire, des lettres de noblesse qu'ils se sont eux-mêmes données. A cette heure, ils ne demandent rien que le droit d'achever l'œuvre grandiose qui les sacre pour l'immortalité.

Que veulent-ils ? Que voulez-vous ? Combattre victorieusement encore et toujours jusqu'à l'heure où l'ennemi comprendra qu'il n'y a plus de transaction possible entre le crime et le droit.

J'entends dire que la paix ne peut être amenée par une décision militaire. Ce n'est pas ce que disait l'Allemand, quand il a déchaîné la guerre avec ses horreurs et quand, hier encore, ses chefs se partageaient les peuples comme du bétail. La décision militaire, l'Allemagne nous a condamnés à la poursuivre. Qu'il en soit donc comme l'Allemagne a voulu, comme l'Allemagne a fait.

Nous ne cherchons que la paix, nous voulons la faire juste, solide, pour que ceux à venir soient sauvés des abominations du passé. (Vifs applaudissements).

Allez donc, enfants de la Patrie, allez achever de libérer les peuples des dernières fureurs de la force immonde ; allez à la victoire sans tache ; toute la France, toute l'humanité pensante est avec vous. (Vifs applaudissements prolongés).

Feuilleton du *Petit Provençal* du 18 septembre

— 242 —

LE COMTE DE Monte-Cristo

QUATRIEME PARTIE

— Mais s'ils ne nous laissent pas fuir ? dit ma mère.

— Oh ! sois tranquille, répondit Ali en souriant ; Sélim et sa lance allumée me répondent d'eux. Ils voudraient que je fusse mort, mais pas à la condition de mourir avec moi.

Ma mère ne répondit que par des soupirs à ces consolations, qui ne partaient pas du cœur de mon père.

Elle lui prépara l'eau glacée qu'il buvait à chaque instant, car, depuis sa retraite dans le kiosque, il était brûlé par une fièvre ardente ; elle parfuma sa barbe blanche et alluma la chibouque dont quelquefois, pendant des heures entières, il suivait distraitement des yeux la fumée se volatilisant dans l'air.

Tout à coup il fit un mouvement si brusque que je fus saisie de peur.

Puis, sans détourner les yeux du point qui fixait son attention, il demanda sa longue-vue.

Ma mère la lui passa, plus blanche que le stuc contre lequel elle s'appuyait.

Je vis la main de mon père trembler.

— Une barque !... deux !... trois !... murmura mon père ; quatre !...

Et il se leva saisissant ses armes, et versant, je m'en souviens, de la poudre dans le bassinet de ses pistolets.

— Vasiliki, dit-il à ma mère avec un tressaillement visible, voici l'instant qui va décider de nous ; dans une demi-heure nous saurons la réponse du sublime empereur, retire-toi dans le souterrain avec Haydée.

— Je ne veux pas vous quitter, dit Vasiliki ; si vous mourez, mon maître, je veux mourir avec vous.

— Allez près de Sélim, cria mon père.

— Adieu, seigneur ! murmura ma mère, obéissante et pliée en deux comme par l'approche de la mort.

— Emmenez Vasiliki, dit mon père à ses Palicares.

— Mais moi, qu'on oubliait, je courus à lui et j'étendis mes mains de son côté ; il me vit, et, se penchant vers moi, il pressa mon front de ses lèvres.

Oh ! ce baiser, ce fut le dernier, et il est là encore sur mon front.

En descendant nous distinguions à travers les treilles de la terrasse les barques qui grandissaient sur le lac, et qui, pareilles naguère à des points noirs, semblaient déjà des oiseaux rasant la surface des ondes.

Pendant ce temps, dans le kiosque, vingt Palicares, assis aux pieds de mon père et cachés par la boiserie, épiaient d'un œil sanglant l'arrivée de ces bateaux, et tenaient prêts leurs longs fusils incrustés de nacre et d'argent : des cartouches en grand nombre étaient semées sur le parquet ; mon père regardait à sa montre et se promenait avec angoisse.

Voilà ce qui me frappa quand je quittai mon père après le dernier baiser que j'eus reçu de lui.

Nous traversâmes, ma mère et moi, le souterrain, Sélim était toujours à son poste ; il nous sourit tristement. Nous allâmes chercher des coussins de l'autre côté de la caverne, et nous vînmes nous asseoir près de Sélim : dans les grands périls, les cœurs dévoués se cherchent, et, tout enfant que j'étais, je sentais instinctivement qu'un grand malheur planait sur nos têtes.

Albert avait souvent entendu raconter, non point par son père, qui n'en parlait jamais, mais par des étrangers, les derniers moments du vizir de Janina ; il avait lu différents récits de sa mort ; mais cette histoire, devenue vivante dans la personne et par la voix de la jeune fille, cet accent vivant et cette lamentable élégie, le pénétraient tout à la fois d'un charme et d'une horreur inexprimables.

Quant à Haydée, toute à ces terribles souvenirs, elle avait cessé un instant de parler ; son front, comme une fleur qui se penche un jour d'orage, s'était incliné sur sa main, et ses yeux, perdus vaguement, semblaient voir encore à l'horizon le Pinde verdoyant et les eaux bleues du lac de Janina, miroir magique qui reflétait le sombre tableau qu'elle esquissait.

Monte-Cristo la regardait avec une indéfinissable expression d'intérêt et de pitié.

— Continue, ma fille, dit le comte en langue romaïque.

Haydée releva le front, comme si les mots sonores que venait de prononcer Monte-Cristo l'eussent tirée d'un rêve, et elle reprit :

— Il était quatre heures du soir ; mais bien que le jour fût pur et brillant au dehors, nous étions, nous, plongés dans l'ombre du souterrain.

Une seule lueur brillait dans la caverne, pareille à une étoile tremblant au fond d'un ciel noir : c'était la mèche de Sélim. Ma mère était chrétienne, et elle priait.

Sélim répétait de temps en temps ces paroles consacrées :

— Dieu est grand !

Cependant ma mère avait encore quelque espérance. En descendant, elle avait cru reconnaître le Franc qui avait été envoyé à Constantinople, et dans lequel mon père avait toute confiance, car il savait que les soldats du sultan français sont d'ordinaire nobles et généreux. Elle s'avança de quelques pas vers l'escalier et écouta.

— Ils approchent, dit-elle ; pourvu qu'ils apportent la paix et la vie.

— Que crains-tu, Vasiliki ? répondit Sélim avec sa voix si suave et si fière à la fois ; s'ils n'apportent pas la paix, nous leur donnerons la mort.

Et il ravivait la flamme de sa lance avec un geste qui le faisait ressembler au Dionysos de l'antique Crète.

Mais moi, qui étais si enfant et si naïve, j'avais peur de ce courage que je trouvais féroce et insensé, et je m'effrayais de cette mort épouvantable dans l'air et dans la flamme.

Ma mère éprouvait les mêmes impressions, car je la sentais frissonner.

— Mon Dieu ! mon Dieu, maman ! m'écriai-je, est-ce que nous allons mourir ?

Et à ma voix les pleurs et les prières des esclaves redoublèrent.

— Enfant, me dit Vasiliki, Dieu te préserve d'en venir à désirer cette mort que tu crains aujourd'hui !

Puis tout bas :

— Sélim, dit-elle, quel est l'ordre du maître ?

— S'il m'envoie son poignard, c'est que le sultan refuse de le recevoir en grâce, et je mets le feu ; s'il m'envoie son anneau, c'est que le sultan lui pardonne, et je livre la poudrière.

— Ami, reprit ma mère, lorsque l'ordre du maître arrivera, si c'est le poignard qu'il envoie, au lieu de nous tuer toutes deux de cette mort qui nous épouvante, nous te tendrons la gorge et tu nous tueras avec ce poignard.

— Oui, Vasiliki, répondit tranquillement Sélim.

Soudain nous entendîmes comme de grands cris ; nous écoutâmes : c'étaient des cris de joie ; le nom du Franc qui avait été envoyé à Constantinople retentissait répété par nos Palicares ; il était évident qu'il rapportait la réponse du sublime empereur, et que la réponse était favorable.

— Et vous ne vous rappelez pas ce nom ? dit Morcerf tout prêt à aider la mémoire de la narratrice.

Monte-Cristo lui fit un signe.

— Je ne me le rappelle pas, répondit Haydée.

Le bruit redoublait : des pas plus rapprochés retentirent : on descendait les marches du souterrain.

Sélim apprêta sa lance.

Bientôt une ombre apparut dans le crépuscule bleuâtre que formaient les rayons du jour pénétrant jusqu'à l'entrée du souterrain.

— Qui es-tu ? cria Sélim. Mais, qui que tu sois, ne fais pas un pas de plus.

— Gloire au sultan ! dit l'ombre. Toute grâce est accordée au vizir Ali ; et non seulement il a la vie sauve, mais on lui rend sa fortune et ses biens.

Ma mère poussa un cri de joie et me serra contre son cœur.

— Arrête ! lui dit Sélim, voyant qu'elle s'élançait déjà pour sortir, tu sais qu'il me faut l'anneau.

— C'est juste, dit ma mère, et elle tomba à genoux en me soulevant vers le ciel, comme si en même temps qu'elle priait Dieu pour moi, elle voulait encore me soulever vers lui.

Et, pour la seconde fois, Haydée s'arrêta vaincue par une émotion telle que la sueur coulait de son front pâli, et que sa voix étranglée semblait ne pouvoir franchir son gosier aride.

Monte-Cristo versa un peu d'eau glacée dans un verre, et le lui présenta en disant avec une douceur où perçait une nuance de commandement :

— Du courage, ma fille !

Haydée essuya ses yeux et son front et continua :

(La suite à demain.) ALEXANDRE DUMAS.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

Voir le film Monte-Cristo *dans les Cinémas passant les vues* Pathé frères.

A l'unanimité, le Sénat décide que les discours de Clemenceau et Dubost seront affichés.

Poursuites contre M. Humbert

Le président annonce qu'il a reçu une demande en autorisation de poursuites contre M. Charles Humbert. Cette demande est renvoyée à la Commission avec les cinq demandes précédentes concernant le sénateur de la Meuse.

M. Millies-Lacroix dépose son rapport sur le renouvellement du privilège de la Banque de France.

Les Pensions militaires

M. Henri Chéron, rapporteur, défend le projet de loi relatif aux pensions militaires. Il demande au Sénat de l'adopter. La discussion générale est renvoyée à la prochaine séance.

M. Dubost donne lecture d'une lettre de M. Monis, remettant sa démission de président et de membre de la Commission d'instruction près la Haute-Cour.

La séance est levée à 5 h. 15 et renvoyée à jeudi 3 heures.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 17 Septembre.

La séance est ouverte à 3 heures 15, sous la présidence de **M. Deschanel.**

Les députés sont venus nombreux pour entendre l'hommage que le président va rendre à M. Abel Ferry.

Dès la première parole de M. Deschanel, tous les députés se lèvent. C'est dans un silence recueilli que le président rappelle les tragiques circonstances dans lesquelles MM. Gaston Dumesnil et Abel Ferry furent blessés mortellement.

L'éloge d'Abel Ferry

M. Deschanel dit quelles sont les traditions de la famille Ferry. La France, la République, l'Alsace et la Lorraine se confondent en un même culte. Le nom de Ferry est synonyme de courage, courage civil et courage militaire.

Le président prononce un éloge ému d'Albert Ferry, membre de la Commission de l'Armée, commission qui a rendu à la défense nationale de si éminents services, et qui grandira devant l'histoire, à mesure que ses efforts seront mieux connus. Il termine : « Cher et vaillant ami, tu reposeras, toi aussi, devant la ligne bleue des Vosges. Mais ce n'est plus la plaine des vaincus qui montera jusqu'à toi, c'est le cri de la victoire que toi et tes pareils vous aurez fait de votre sang. (Applaudissements unanimes).

Le nouvel emprunt

Le ministre des Finances monte à la tribune et dépose le projet d'emprunt non limité en rente perpétuelle 4 %. Le projet est renvoyé à la Commission du budget.

L'affaire Malvy

Il est procédé à la formalité de la ratification de la nomination des membres de la Commission chargée d'examiner l'affaire Malvy. Le président lit la liste des membres élus. Personne ne fait d'observation.

La crise des transports

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations sur la crise des transports.

M. Privet, député de la Loire, prend la parole. — Je demande, devant la crise qui sévit, que le ministre des Travaux publics soit le seul maître absolu des chemins de fer. Il faut absolument que l'autorité soit où se trouvent les responsabilités. C'est le seul moyen de remédier à la crise. Parlant du personnel, M. Privet dit qu'il est suffisant, mais mal dirigé.

Il y a un découragement du personnel parce que les autorités semblent ignorer ses efforts prodigieux. Je demande au ministre des Travaux publics d'établir un plan méthodique d'organisation des transports et, en outre, il faut un contrôle sérieux pour que ce plan soit sérieusement appliqué ; il faut que la Commission des Travaux publics soit chargée de faire une enquête.

Discours de M. Claveille

M. Claveille monte à la tribune : Je reconnais, dit-il, que la plupart des doléances des interpellations sont justifiées et je remercie les orateurs de m'avoir donné l'occasion de m'expliquer. Avant la guerre, le nombre moyen des wagons chargés pour les marchandises du commerce était de 33.000. Ce nombre est actuellement de 29.000, dont 10 à 12.000 seulement réellement mis à la disposition du commerce. Le personnel est inférieur de 17 % à ce qu'il était avant la guerre. Le nombre des locomotives est inférieur de 5 % à ce qu'il était avant la guerre. Le nombre de wagons a diminué de 9 % et cependant le trafic total dépasse de 50 % celui d'avant-guerre. La Chambre appréciera mieux l'effort accompli quand elle saura que dans les ports les importations ont augmenté de 40 %, tandis que les exportations diminuaient.

M. Claveille indique les grandes lignes d'un grand programme pour la remise en état de nos réseaux après la guerre. Il dit qu'il est résolu à consacrer toute son activité pour répondre à la confiance du Parlement. (Vifs applaudissements).

Après adoption d'un ordre du jour de M. Périer, invitant le gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour intensifier les transports, la séance est levée à 6 heures 50 et renvoyée à jeudi.

Au Conseil Général

LA SEANCE D'HIER

Le Conseil général des Bouches-du-Rhône a ouvert, hier, sa session d'octobre. Après une réunion plénière en Commission, la séance publique a commencé à 3 heures et demie, sous la présidence de notre collaborateur **Pierre Roux**, doyen d'âge.

M. Lucien Saint, notre nouveau préfet, assiste à la séance.

Discours du doyen d'âge

Après l'appel nominal, auquel procède M. Goutn, **M. Pierre Roux** déclare la session ouverte et prononce le discours suivant :

Messieurs et chers Collègues,

Au seuil de la cinquième année de guerre, les premières paroles de votre doyen d'âge seront pour célébrer les victoires immortelles de ses armées héroïques, depuis l'offensive du 8 août.

Devançant d'avance de traduire les sentiments intimes du Conseil général, j'associe dans une même pensée d'admiration, les armées alliées qui secondent, avec tant de vaillance, nos invincibles poilus.

La France, que ses ennemis signalaient à l'Europe, bien avant le début des hostilités, comme une nation irrémédiablement vouée à la déchéance, leur a démontré qu'elle n'avait rien perdu de ses qualités primitives.

Ses enfants se sont surpassés sur les champs de bataille, tandis qu'à l'arrière, les lourds sacrifices imposés, au nom de la défense nationale, étaient supportés avec un stoïcisme qui a fait l'étonnement du monde entier.

Soyons fiers de notre belle Patrie ! Comme aux temps glorieux de la Révolution, elle porte le flambeau de l'émancipation des peuples ! C'est sur des bases indestructibles que se fondera, dans un avenir prochain, nimbé de gloire, la Société des Nations.

Le triomphe définitif ne saurait, en effet, tarder, grâce à l'unité de commandement enfin réalisée, par l'accord de tous les Alliés, sur la demande réitérée du gouvernement français. Au maréchal Foch, aux chefs qui combattent sous ses ordres, j'adresse, en votre nom, nos plus ardentes félicitations.

Il importe maintenant que tous les efforts tendent, en retrait du front, à lutter sans merci contre la cherté toujours grandissante de la vie. Le Conseil général n'a jamais cessé, depuis quatre ans, de remédier, dans la limite de ses attributions, à la crise économique. Cette crise, due en partie à l'insuffisance des moyens de transport, se trouve largement aggravée par la coupable tolérance dont jouissent les accapareurs, ainsi que les spéculateurs. L'âpreté au gain est devenue un véritable fléau. De pareils abus doivent disparaître dans l'intérêt suprême du pays. Des sanctions sévères sont indispensables.

C'est surtout par l'application rigoureuse des mesures préservatives réclamées en vain par notre assemblée, à chacune de ses sessions, que le résultat recherché sera atteint. Les familles malheureuses ne peuvent succomber, faute d'aliments, parce qu'il plaît, à ceux qui les détiennent, de les vendre à des prix exorbitants.

Il ne reste plus au doyen d'âge qu'à vous souhaiter la bienvenue dans le département, Monsieur le Préfet, avec l'espoir que votre séjour y sera de longue durée. J'ai la ferme conviction que votre active autant que cordiale collaboration, ne manquera pas au Conseil général pour résoudre les complexes problèmes qui se rattachent au ravitaillement de nos populations, aussi patriotes que profondément républicaines.

Rien ne doit être négligé pour assurer leur alimentation, dans les meilleurs conditions possibles.

Lorsque les applaudissements se sont tus, **M. le président** déclare que le Conseil général va procéder au renouvellement du bureau.

Election du bureau

Les urnes circulent. Voici les résultats du vote pour l'élection du président :

Votants, 20 ; majorité, 11.

M. Louis Pasquet, représentant le canton de Tarascon, est élu par 18 voix.

Sont élus ensuite :

Vice-présidents : MM. Clément Lévy (7e canton de Marseille), 14 voix ; Félix Gouin (canton d'Istres), 12 voix.

Secrétaires : MM. Morizot (canton d'Arles-Ouest), 17 voix ; Merlat (canton de Martigues), 16 voix.

M. Pierre Roux déclare le bureau formé et invite M. Pasquet à prendre place au fauteuil présidentiel.

M. Pasquet remercie ses collègues et les assure de tout son dévouement pour les affaires départementales ainsi que de sa cordialité.

Deux questions

M. Alexis prie M. le préfet de vouloir bien demander d'urgence à M. Compère-Morel, commissaire du gouvernement à l'Agriculture, les wagons nécessaires pour ravitailler les producteurs de blés en engrais. L'heure des semailles approche et les cultivateurs ne peuvent s'approvisionner des fumures indispensables qui encombrent les entrepôts où elles attendent les moyens d'être transportées.

M. le préfet s'engage à télégraphier dès ce soir.

M. Brémond demande à M. le préfet de fixer la date à une question qu'il désire lui poser au sujet des difficultés qu'on a à trouver des pommes de terre. M. le préfet répondra à cette question aujourd'hui.

La séance est levée à 4 heures.

Aujourd'hui, à 10 heures, réunion des Commissions plénières ; à 3 heures, séance publique. — M.

Notules Marseillaises

Mortalité infantile

Parmi les rapports présentés au Conseil général, par les chefs de service, celui de M. l'inspecteur des Enfants Assistés mérite tout particulièrement de retenir l'attention. Il signale, entre autres faits intéressants, l'importance de la mortalité infantile dans les Bouches-du-Rhône. Des chiffres permettent des comparaisons qui doivent frapper nos élus départementaux, dont la bienveillance pour les enfants est bien connue.

M. l'inspecteur indique que l'une des causes de cette mortalité excessive est l'insuffisance des hôpitaux de Marseille au point de vue médecine infantile.

Alors que Lyon dispose de 917 lits pour les enfants malades et de 48 lits pour les enfants débiles, l'hôpital de la Conception, à Marseille, compte seulement 144 lits d'enfants.

Il importe que cette lacune soit comblée. Déjà l'initiative privée, déjà plus récemment la Croix-Rouge américaine, ont apporté leur concours pour solutionner la question. Les pouvoirs publics ne doivent pas oublier qu'ils ont le devoir — le devoir pressant — de faire plus que les particuliers ou que les Américains. Il y a déjà dix ans que l'on parle d'une pouponnière. Malgré ses charges, malgré les difficultés qu'il aura à surmonter, le Conseil général aura à cœur de tout faire pour vaincre la mortalité infantile.

Chronique Locale

Un arrêté du général commandant la XVe région réglemente la surveillance des hôtels garnis et des logeurs habituels ou occasionnels dans les trois arrondissements de Marseille, Arles et Aix. Cet arrêté a été affiché hier.

Conseil de guerre. — Le canonnier B..., du 55e d'artillerie qui, en mars dernier, à Orange, s'est livré à des violences sur une jeune fille et l'a mise de mort sous condition, s'est vu infliger par le 1er Conseil de guerre, à l'audience d'hier, deux ans de prison et 25 francs d'amende.

F..., du 22e colonial, a falsifié une feuille de route pour déserter et, étant dans cette situation illégale, a également falsifié et fait usage d'un laissez permis de chasse. Le Conseil l'a condamné à cinq ans de travaux publics.

Le canonnier C..., du 38e d'artillerie, qui a fabriqué une fausse feuille de route et en a fait usage pour assurer sa désertion, s'est vu octroyer trois ans de travaux publics.

Défenseurs dans ces affaires : Me Sourd et Bertranon ; commissaire du gouvernement : M. le lieutenant Hugues.

Nous sommes heureux d'apprendre la nomination comme substitut au 2e Conseil de guerre de Marseille, de notre concitoyen, le lieutenant Alfred Lonlewski, docteur en droit, lauréat de l'Institut, qui est un des plus honorables officiers ministériels de notre ville. Le lieutenant Lonlewski, qui était parti pour le front au début de la mobilisation, a été rapatrié d'Allemagne après plusieurs années d'une dure captivité. Nous lui adressons nos bien sincères félicitations.

Chemins de fer P.-L.-M. — Expéditions de 300 kilos à prendre les 18 et 19 septembre :
Marseille-Arenc, du no 21.171 à 21.670.
Marseille-Prado, du no 40.067 à 41.000.
Marseille-Prado-Vieux-Port : du no 4.904 à 5.034.

Nous relevons avec plaisir sur le tableau d'avancement des juges de paix que vient de publier le *Journal Officiel*, le nom de notre concitoyen, le lieutenant Taxil, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre avec palme, l'aimable et laborieux substitut du 1er Conseil de guerre de Marseille. Nous adressons nos vives félicitations au sympathique officier.

Un livre nouveau. — Francisque Parn vient de publier chez les éditeurs Calmann-Lévy un nouveau volume : *En suivant la Flamme*. L'auteur y montre les soldats, qu'il a vus combattre à ses côtés, comme des « hommes » conscients du devoir accepté, et sachant se débrouiller quand il le faut. Ce livre s'annonce comme un gros succès.

Les vieillards, infirmes et incurables, assistés en vertu de la loi du 14 juillet 1905, sont informés que les paiements auront lieu aujourd'hui, de 9 à 4 heures sans interruption, pour les assistés des 6e et 7e cantons.

Accident du travail. — En chargeant des sacs de riz, avant-hier, vers 11 heures, place Marceau, le charretier Emile Carraris, 30 ans, demeurant rue Sainte-Thérèse, tomba si malheureusement qu'un sac le blessa grièvement à la jambe droite. Il a été conduit à la Conception.

De nombreux prisonniers de guerre parmi lesquels des officiers bulgares, sont arrivés, hier matin, à Marseille venant de Salonique.

Accident sur la voie ferrée. — Hier soir, vers 8 h. 30, au môle A, un groupe de militaires était surpris sur la voie ferrée, par l'arrivée d'un train en manœuvre. Tous se garèrent vers la grille du hangar 1. Malheureusement deux d'entre eux furent fortement coincés par le convoi. Ce sont le quartier-maître chauffeur Le Barge Mathurin, 45 ans, et le soldat Mouktar Mlady, 28 ans, du 16e train des équipages. Tous deux requrent d'assez graves contusions qui nécessitèrent leur transport à l'hôpital militaire. Les gendarmes de service sur ce point ont ouvert l'enquête d'usage.

Les vols. — Par effraction, l'autre nuit, des malfaiteurs se sont introduits dans l'entrepôt de M. Bergas, boulevard de Paris, 73, et s'y sont emparés de trente caisses de vins fins et liqueurs valant 4.000 francs.

Des malfaiteurs inconnus se sont introduits dans les appartement de Mme Jeanne Dallet, rue Nicolas, 16, et lui ont enlevé divers objets d'une valeur de 1000 francs environ et 600 francs d'argent.

Hier, Mme Thérèse Ferrier, modiste, rue Grignan, 11, a été volée dans son magasin de sa sacoche contenant 350 francs et diverses coupures d'obligations.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Conseil des adjoints.* — Le Conseil des adjoints s'est réuni hier matin, mardi, sous la présidence de M. le maire. La mise en état de la canalisation des fontaines à l'ancien chemin d'Allauch; la main-d'œuvre agricole des prisonniers de guerre; l'adjudication des coupes de bois dans les forêts communales; la vacance de l'emploi de femme de service à l'école mixte des Boyers-dans-Eau; le rétablissement de la borne, qui, au centre de l'aviation, délimite les territoires d'Aubagne et de Gémenos; la distribution des nouvelles cartes d'alimentation et des tickets de pain d'octobre qui commencera le lundi 25 septembre courant, et quelques autres affaires ont fait l'objet de ses délibérations. La séance a été ensuite levée à 11 heures 30.

THÉATRES, CONCERTS, CINEMAS

GYMNASE. — A 8 h. 30, le succès sans précédent *Botru chez les civils*, joué avec une verve et un brio indescriptibles par le célèbre comique Vilbert et tous ses brillants partenaires.

VARIETES. — A 8 h. 30, première de *La Moisolte*, avec la grande divette Maud Dellor, le parfait baryton Castrix, le grand premier comique Chancel, etc. Très prochainement : *A la liche !*

LE OUISTITI. — Jeudi, à 9 heures, première représentation d'une nouvelle revue de M. Alberti, *Au Plaisir, Mesdames.*

PALAIS-DE-CRISTAL. — Smith et Lulu ; les Régents ; Street and Mary Tessac ; Jymmy Fletcher; Etoced.

ALCAZAR LEON DOUX. — Ce soir, continuation des représentations de Mayol, dans son répertoire. Débuteront : les frères Gautier, acrobates; toute la troupe.

La Taxe de luxe sur les Alcools

M. Bergeon, député de Marseille, a reçu du ministre des Finances la lettre suivante, relative à cette question complexe :

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu m'écrire à l'effet d'obtenir que l'exonération de la taxe de 20 %, instituée par l'article 24 de la loi du 29 juin 1916, soit accordée aux eaux-de-vie, liqueurs et vins de liqueurs achetés pour les besoins de la pharmacie ou pour ceux des hospices.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que mon administration estime qu'il n'y a pas lieu d'assujettir à la taxe les trois-six ou alcools à haut degrés livrés à des pharmaciens ou, bien entendu, à des pharmacies d'hospices, en vue de la préparation des médicaments, parce que ces liquides, qui ne sont pas directement consommables, paraissent alors pouvoir être considérés comme une matière première de produits qui ne sont pas eux-mêmes imposables à la taxe de luxe. Par contre, elle considère que les boissons qui, telles que les rhums ou les vins de liqueur, sont directement consommables, doivent, dans tous les cas, où elles sont expédiées sous le lien de congés indiquant paiement du droit de consommation, être soumises à la taxe de 20 %, alors même qu'elles sont à destination de pharmacies. Mais si ces derniers prennent la position d'entrepositaires, ils peuvent recevoir les boissons destinées à leurs préparations en franchise de ladite taxe, celle-ci ne devant alors être acquittée que lors des ventes qu'ils effectuent eux-mêmes, et seulement sur les produits ayant un caractère mixte, à l'exclusion de ceux classés comme étant exclusivement médicamenteux.

A l'égard des pharmacies des hôpitaux, dont les préparations sont destinées au traitement des malades soignés dans ces établissements, et qui ne livrent pas à l'extérieur, ce régime ne serait pratiquement pas applicable.

Mais mon administration est disposée à étudier, d'accord avec la Commission administrative de chaque établissement hospitalier intéressé, l'organisation d'un système qui permette de faire bénéficier de l'exonération de la taxe de luxe, les boissons imposables dont l'emploi à la préparation de produits exclusivement médicamenteux serait justifié.

Agréez, etc...

Le Mouvement ouvrier

SYNDICATS OUVRIERS DE MARSEILLE

L'Union locale des Syndicats ouvriers de Marseille nous communique l'ordre du jour suivant :

— *Censuré* —

Pour le Conseil et par ordre : *Le Conseiller de service.*

CONVOCATIONS

Syndicat des employés de commerce. — Réunion de tous les employés confectionneurs de Marseille syndiqués et non syndiqués, ce soir, à 7 heures, Bourse du Travail, salle 19. Importantes décisions à prendre.

Syndicat des métaux. — Ce soir, à 8 h., Conseil, salle 5, Bourse du Travail, présence indispensable.

Section des Constructions Navales. — Les obreras de la Casa Fabre son coubocadas à las 6 y 30, en la Bolsa del Trabajo.

Pour les Pêcheurs, Bateliers et Plaisanciers

Zones interdites au stationnement des embarcations et à la pêche, sur les rades de Marseille

En outre de l'interdiction de stationnement et de pêche dans la zone s'étendant à 1.500 mètres à l'ouest de la ligne Sourdaras-Tiboulen-de-Maire, définie par l'arrêté préfectoral du 15 septembre 1916, il est interdit aux embarcations de toutes catégories (pêche, bornage, plaisance) :

1° De s'approcher des îles de Pomègues, Ratonneau, If, à moins de 200 mètres du rivage, et, par suite, d'accoster la terre ou de pénétrer dans un ports de ces îles ;

2° De stationner, de pêcher ou traîner des engins dans les zones ci-après déterminées :

a) Entre Planier et Riou, dans le secteur limité par les alignements : Bec de l'Aigle, par pointe Sud de l'île Caiseraigne ; Bec de l'Aigle, par pointe Sud de l'île de Riou ;

b) Entre Planier et Caveau, dans le secteur limité par les alignements : Château des Tours, ouvert à gauche de Tibouten, de Ratonneau, l'hôpital de Ratonneau ouvert à droite de Pomègues ;

c) Dans une zone circulaire limitée par un mille de rayon autour de Planier ;

3° Il est prescrit aux embarcations de ces mêmes catégories de dégager, sans autre avertissement, la route des bâtiments dragueurs qui portent comme marques :

Le pavillon « B » du Code international (Guidon rouge) supérieur à deux ballons noirs ;

4° Les infractions au présent règlement seront poursuivies conformément à la loi du 2 juillet 1916 sur la police maritime.

Marseille et la Guerre

Le paiement des allocations

Le paiement des allocations de la période de trente jours, du 15 août au 13 septembre, aura lieu aujourd'hui mercredi, de 9 heures à 16 heures, dans les perceptions de la Ville, suivant les indications ci-après :

La perception de la rue de la République, 6, paiera du numéro 3.001 à 4.000 du 1er canton.

La perception de la rue Clapier, 4, paiera du numéro 2.501 à 3.526 du 2e canton A. L.

La perception de la rue de la Darse, 23, paiera du numéro 2.501 au numéro 3.000.

La perception du boulevard des Dames, 68, paiera du numéro 751 à 1.000 des 3e et 4e cantons.

La perception de la rue Sainte-Claire, 8, paiera du numéro 2.501 à 3.500 du 5e canton.

La perception de la rue Dugueslin, 8, paiera du numéro 3.001 à 4.000 du 6e canton.

La perception de la rue du Coq, 17, paiera du numéro 1.051 à 1.800 du 7e canton.

La perception du boulevard Théodore-Thurner, 12, paiera du numéro 3.001 à 3.887 et de 5.001 et au-dessus du 8e canton.

La perception de la rue Paradis, 118, paiera du numéro 1.501 à 2.000 du 9e canton.

La perception de la rue Marengo, 74, paiera du numéro 2.001 à 2.360 du 10e canton; 2.001 à 3.051 du 11e canton.

COMMUNICATIONS

Industries du vêtement. — Conseil d'administration ce soir, 6 heures, salle 20, Bourse du Travail. Les camarades travaillant pour le 22e colonial, y sont invités.

S. F. I. O. (3e section). — Ce soir, 6 h. 30, bar Noucarède, rue des Phocéens, assemblée générale.

Bulletin Financier

Paris, 17 Septembre. — Les dispositions générales de la cote se sont raffermies. Sans doute, l'activité fait encore défaut, mais les réalisations moins nombreuses sont très facilement absorbées. Il est vrai également que clients et professionnels sont bien impressionnés par les événements militaires et diplomatiques. Ce sont toujours nos rentes qui absorbent l'intérêt de la séance et l'activité des transactions ainsi que la fermeté ne se démentent pas sur toutes les séries. Les actions de nos grands établissements de crédit et de nos chemins de fer maintiennent facilement leurs cours de la veille. On note sur le groupe russe une légère amélioration des valeurs industrielles.

Tribune du Travail

On demande jeune bonne pour restaurant italien, Omedé, 7, rue Chevalier-Roze.

On demande un typographe, 16, rue des Princes, chez Xavier Ascher, place stable.

On demande ouvrières et demi-ouvrières couturières chez Mme Sacco, 30, rue de la Darse, 1er étage.

On demande une bonne à tout faire, 45 fr. par mois, non couchée, rue Parmentier, 5.

On demande des ouvrières et des demi-ouvrières repasseuses chez M. Laty, teinturier, boulevard de la Madeleine, 156.

On demande jeune fille instruite pour cabinet de lecture, librairie, 56, allées de Meilhan.

On demande une bon papetier relieur, place stable, bien rétribué, une ouvrière papetière connaissant bien la couture du registre et le foliotage, une margeuse litho, un ponceur et des apprentis lithographes, imprimerie Villard, 23 a, place Thiars.

Préparateur en pharmacie demande place, s'adresser, restaurant, place Leverrier.

On demande une jeune employée, nourrie à midi, accompagnée par ses parents, Mlle Lyon, porcelaines, rue de l'Académie, 3 *a*.

Bons vendeurs demandés aux Tissus Exclusifs, 8, rue de la Darse.

On demande jeune homme pour courses et atelier, Martel, rue des Convalescents, 2.

On demande des bonnes ouvrières tailleuses sachant au besoin faire la lingerie, 12, rue du Théâtre-Français, magasin.

On demande une apprentie de 13 à 15 ans, au Printemps, 1, rue du Jeune-Anacharsis.

On demande de très bonnes ouvrières et demi-ouvrières tailleuses, 1, rue Colbert, entresol.

On demande une bonne au bar de la Terrasse, 214, avenue d'Arène.

On demande un emballeur, manufacture de chaussures, Castanier, 25, rue des Princes.

Demi-ouvrier chaudronnier est demandé, rue Crillon, 26.

On demande des demi-ouvrières tailleuses, 67, rue de la République, 2e étage.

On demande un garçon de 13 à 14 ans pour courses, pharmacie, 7, allées des Capucines.

On demande fillette pour les courses, teinturerie, 30, cours du Chapitre.

On demande cuisinière ou bonne à tout faire, faisant cuisine bourgeoise, se présenter avec références, 307, Corniche.

ETAT-CIVIL

L'état civil a enregistré dans la journée d'hier, 14 naissances et 59 décès.

AVIS DE MESSE (Hyères)

La messe de sortie de deuil de **M. Fortuné ANROUX**, capitaine en retraite, aura lieu demain jeudi, 19 du courant, à 8 heures, en la Chapelle de la Gare.

AVIS DE DECES (Velaux, Bouches-du-Rhône)

Mme veuve Henri Baret ; M. et Mme Joséphin Baret, née Mérentiers, et leur fille Paulette Baret ; M. Sauveur Baret ; Mme veuve Joséphine Foran et les familles Mérentiers, font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **M. Henri BARET**, âgé de 62 ans, leur époux, père, grand-père, frère. Le convoi funèbre aura lieu aujourd'hui mercredi, à 9 heures 30.

AVIS DE DECES ET DE MESSE

Mme veuve Nonce Santelli ; Mme veuve Marie Santelli ; M. Toussaint Odoni ; M. et Mme Laurent Sanguinetti, née Santelli ; M. et Mme Pierre Santelli, née Bernard, et sa fille ; M. et Mme Fortune Odoni, née Baossa, et leurs enfants ; Mme veuve François Baossa et ses enfants, leurs parents, cousins et alliés, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Nonce SANTELLI

Victime du Devoir,

Disparu en mer au torpillage du Balkan

leur époux, fils, beau-fils, frère, cousin et allié, et prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui sera dite jeudi 19 septembre, à 8 heures 30 du matin, en l'église de la Major (Cathédrale). On ne reçoit pas de condoléances.

AVIS DE DECES

La Pitié Suprême prie ses adhérents (hommes ou dames) et toutes personnes qui pourraient se joindre à elle, d'assister aux obsèques du soldat serbe **TOURACHEVITCH Inia**, mort pour la Patrie, qui auront lieu ce matin, à 8 heures, à l'hôpital de la Rose.

Le gérant : VICTOR HEYRIES.

Imprimerie et Stéréotypie du *Petit Provençal* rue de la Darse, 75

DE 9 HEURES DU SOIR A 4 HEURES DU MATIN

DERNIERES DEPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

Brillante victoire de l'armée d'Orient

Plus de 4.000 prisonniers
Plus de trente canons

Communiqué officiel

Paris, 17 Septembre.

Communiqué de l'armée d'Orient du 16 :

Les opérations entreprises le 15 septembre sur le front macédonien se sont poursuivies le 16 avec un plein succès.

Tout d'abord l'abreche réalisée le 15 sur le front Sokol-Dobropolie-Vetrnnik a été élargie à l'Ouest et à l'Est et atteint actuellement un front de plus de 25 kilomètres et une profondeur de 7 kilomètres.

A l'ouest du Sokol, les divisions serbes ont enlevé la zone fortifiée entre Gradesnitza et le Sokol et franchi la rivière de Gradesnitza refoulant en désordre sur le pont de Razimbey les unités ennemies mitraillées par les avions alliés.

A l'est de Vetranik, les forces alliées se sont emparées des massifs du Gniem et du Golo-Bilo et des défenses de Zbersko.

D'autre part, exploitant le succès initial, une division yougoslave a enlevé, le 16, avec un entrain magnifique, le massif du Kosiak, deuxième position ennemie et point culminant de la région.

Au total, pour les deux premières journées d'opérations plus de quatre mille prisonniers, dont un colonel avec son état-major, plus de trente canons, de nombreux lance-mines et mitrailleuses et un butin considérable sont entre nos mains.

Les opérations offensives continuent.

Les troupes serbes combattant avec un moral splendide ont rivalisé d'endurance de courage et d'esprit de sacrifice avec les unités françaises repoussant les contre-attaques bulgares menées avec la plus grande vigueur et remportant de haute lutte, malgré une résistance très énergique, des positions sur lesquelles l'ennemi avait accumulé des défenses depuis trois ans dans un terrain d'une altitude moyenne de 1.800 mètres, comprenant une série de hauteurs boisées et abruptes dont plusieurs semblaient défier toute escalade.

L'impression à Salonique

Salonique, 17 Septembre.

La récente victoire franco-serbe sur le front de Macédoine provoque la plus grande joie parmi la population.

Le moral et le mordant des troupes yougo-slaves, appuyées par les troupes françaises, excitent l'admiration générale.

M. Bouisson à Saint-Nazaire

Saint-Nazaire, 17 Septembre.

Après avoir visité Nantes dans la journée d'hier, M. Bouisson a tenu à visiter également Saint-Nazaire, car les deux ports de la Basse-Loire sont liés étroitement par des intérêts communs.

Dans l'après-midi, le commissaire aux Transports de la Marine marchande a visité plusieurs chantiers de constructions navales, Chantiers de l'Atlantique et Chantiers de la Loire. Une réunion a eu lieu ensuite à la Chambre de Commerce, au cours de laquelle M. Bouisson, répondant aux souhaits de bienvenue du président, M. Brichaux, a exposé son programme et fait connaître les mesures qu'il compte prendre pour la reconstitution et le développement de la marine marchande française.

Il a reçu les délégations de divers syndicats ouvriers et notamment les représentants des syndicats des inscrits maritimes.

Les députés de la région, MM. Delaroche-Vernet, Sibille, le marquis de Dion, sans distinction de partis, avaient tenu à témoigner par leur présence leur complet accord avec M. Bouisson et à lui apporter leur appui dans l'œuvre qu'il a entreprise.

Les Événements de Russie

Les troupes bolcheviks en déroute

Bâle, 17 Septembre.

Selon la *Pravda*, sur le front d'Arkhangel, il y a eu entre les troupes de l'Entente et les Bolcheviks une bataille à la suite de laquelle ceux-ci, d'abord victorieux, se sont enfuis dans une panique et un désordre complet.

Le bruit courait parmi les troupes des Bolcheviks que Lenine et Trotsky étaient morts.

Un grand nombre d'officiers ont passé aux Anglais.

Un communiqué officiel de Moscou, en date du 12, retardé en transmission, confirme la défaite des troupes du Soviet.

Communiqué officiel

Paris, 17 Septembre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

A l'ouest de Saint-Quentin, nos troupes ont réalisé des progrès au cours de la journée.

Dans la région d'Holnon et de Savy, nous avons fait une cinquantaine de prisonniers.

Entre l'Ailette et l'Aisne, nous avons continué à élargir nos gains. Des attaques locales nous ont permis de progresser sur les plateaux au nord et à l'est d'Allemant. Nous avons fait une centaine de prisonniers.

Ce matin, nous nous sommes emparés, après un vif combat, d'un point d'appui fortement tenu par l'ennemi, à l'est de Sancy.

Le nombre de cadavres trouvés par nous au nord de Laffaux témoigne de l'importance des pertes subies par l'ennemi au cours des récents combats dans cette région.

Sur le front de la Vesle, les Allemands ont contre-attaqué à trois reprises différentes nos positions dans la région de Glennes. Ils ont été repoussés, chaque fois avec de lourdes pertes.

Rien à signaler sur le reste du front.

AVIATION

Pendant la journée du 16 septembre, huit avions ennemis ont été abattus ou désemparés et un ballon captif incendié.

L'aviation de bombardement de nuit a travaillé malgré la tempête et la pluie qui faisaient rage. Plus de dix tonnes de projectiles ont été lancées sur des gares, des bivouacs et des terrains d'aviation ennemis.

Plusieurs incendies ont été constatés.

Communiqué anglais

17 Septembre, soir.

Pendant la journée, des combats d'une importance secondaire se sont déroulés au nord-ouest de Saint-Quentin.

Nos troupes ont fait des progrès dans le voisinage du village d'Holnon.

Sur la partie nord du front de bataille, des combats locaux ont lieu. Nous avons pris un poste allemand à l'ouest de La Bassée et fait des prisonniers.

De nouveaux postes ont été établis au nord-est de Neuve-Chapelle et aux environs de Ploegsteert.

A l'est de Vierstraat, un coup de main allemand a échoué.

AVIATION. — Le 16 septembre, sur toute l'étendue du front britannique, l'aviation s'est montrée très active dans ses diverses missions habituelles.

De nombreuses photographies ont été prises, soit en avant des lignes, soit dans les secteurs éloignés. En dépit d'une forte opposition de l'ennemi, le nombre total des clichés pris dans la journée est le plus élevé qui ait été enregistré jusqu'alors.

Des réglages d'artillerie ont été exécutés avec succès par nos aéroplanes et par nos ballons. Beaucoup de dégâts ont été signalés dans les positions de batteries ennemies. Un grand nombre d'incendies et d'explosions ont été provoquées.

Près de vingt-quatre tonnes de bombes ont été jetées au cours de la journée. Quinze tonnes l'ont été la nuit suivante sur les aérodromes ennemis servant de bases aux appareils de bombardement de nuit, sur des lignes de chemin de fer et sur des dépôts.

La bataille aérienne a pris une grande intensité au cours de la journée sur tout le front de bataille. Des combats ont eu lieu à une hauteur considérable, à l'est des lignes. Quarante-cinq appareils ennemis ont été abattus par nos aviateurs. Sept d'entr'eux l'ont été dans le même engagement par une de nos escadrilles. Vingt autres appareils ont été contraints d'atterrir désemparés. En outre, un avion ennemi a été abattu par nos canons antiaériens et un ballon a été détruit.

Sept de nos appareils manquent.

Communiqué américain

17 Septembre, 21 h.

Dans le secteur de Saint-Mihiel, la journée a été calme en dehors de l'activité continue de l'artillerie et de l'aviation et des rencontres de patrouilles dans lesquelles nous avons fait des prisonniers.

Un coup de main ennemi a été repoussé dans les Vosges.

Communiqué belge

17 Septembre.

Grande activité et combats de patrouilles sur tout le front pendant les deux nuits précédentes. Pendant la nuit du 16 au 17, deux attaques sur nos postes avancés du Reigersvliet, ainsi qu'une sur ceux de la région de Merckem ont été repoussées. Nous avons fait quelques prisonniers.

Lutte d'artillerie assez intense, surtout vers Nieuport, Bœsinghe, Merckem. Notre artillerie a pris violemment à partie l'artillerie adverse. Un de nos pilotes a abattu en flammes un ballon ennemi dans la journée du 16.

La bataille

LA SITUATION MILITAIRE

« Il n'y a plus de transaction possible entre le crime et le droit. La décision militaire, l'Allemagne l'a voulue et nous a condamnés à la poursuivre. Allez donc, enfants de la Patrie, à la victoire sans tache. »

Ces nobles paroles du président du Conseil français trouveront un écho dans le cœur de tous les Français, de tous les Alliés, et elles annonceront à nos ennemis que l'heure va sonner où le terrible compte de peuple à peuple sera payé. Les événements militaires confirment la fière réponse de M. Clemenceau à la manœuvre autrichienne. La victoire de l'Entente se généralise sur le front unique et si, hier, nous avions dû faire des réserves, faute de renseignements détaillés sur l'importance du succès remporté en Macédoine par l'armée du général Franchet d'Espérey, nous pouvons aujourd'hui enregistrer la défaite bulgare dans toute son ampleur.

Le front, enfoncé sur une largeur de plus de 25 kilomètres et une profondeur de 7 kilomètres, plus de 4.000 prisonniers, trente canons, un butin considérable, des positions de premier ordre conquises de haute lutte, tel est le premier bilan d'une victoire dont les conséquences seront certainement décisives sur ce point du front, à la porte de la Serbie.

Les armées du maréchal Foch, sur le front occidental, ont encore, aujourd'hui, fait des progrès intéressants, notamment dans le massif de Saint-Gobain. Mais elles ont surtout travaillé à préparer de nouveaux assauts.

Sur le Front italien

Communiqué officiel

Rome, 17 Septembre.

Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :

Au nord du mont Grappa, dans la journée d'hier, l'ennemi a tenté par cinq contre-attaques de nous reprendre le terrain conquis au sommet de la vallée de Seren ; il a été nettement repoussé.

**Le nombre des prisonniers capturés au cours des petites actions effectuées dans cette région, entre le val Gesilla et le col del Orso, atteint 442 ; une vingtaine de mitr